

DIRECTION DES FINANCES
DE LA COMPTABILITE
ET DE L'ADMINISTRATION
DEPARTEMENTALE
3ème Bureau
DIR. 2/SCOL.

Le PREFET de la VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques
et le décret modifié du 18 mars 1924 déterminant les conditions de son appli-
cation ;

Vu la loi du 23 décembre 1970 instituant un inventaire supplémentaire
à la liste des objets mobiliers classés ;

Vu les décrets n°s 71-858 et 71-859 du 19 octobre 1971 créant les
commissions départementales des objets mobiliers et fixant les attributions des
conservateurs départementaux des antiquités et objets d'art ;

Vu l'avis de la Commission Départementale des objets mobiliers en date
du 15 décembre 1972 ;

Sur la proposition du Secrétaire Général de la Vendée ;

ARRETE :

Article 1er. - Les objets mobiliers ci-après désignés sont inscrits
sur l'Inventaire Supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés :

- | | |
|---------------------------|---|
| - BEAUVOIR-sur-MER : | Eglise : retable chapelle nord (sans le
tableau), pierre 1649. |
| - BEAUVOIR-sur-MER : | Eglise : grille de communion, chapelle nord
fer forgé, XVIIIe |
| - BOUILLE-COURDAULT : | Eglise : croix de procession, cuivre argenté,
XVIIIe |
| - CHATEAUNEUF : | Eglise : tabernacle et gradin d'autel, bois
peint, 1688 |
| - CHAVAGNES-en-PAILLERS : | Petit Séminaire : grand ostensor, cuivre
doré, 1845 |
| - GIVRAND : | Eglise : Vierge à l'Enfant, statue, pierre
XVIIIe s. |
| - Le LANGON : | Eglise : retable pierre et statues bois,
3 autels marbre, 1804 |

« MORTAGNE-sur-SEVRE :	Eglise St. Hilaire : St. Hilaire, statue, bois peint, 1708
« " " :	« " : St. Sébastien, statue, bois peint, 1710
« " " :	« " : St. Symphonie, statue, bois naturel, 1708
« Les PINEAUX-SAINT-OUEN :	Eglise : martyre de St. Laurent, bas-relief, pierre, XVIIe s.
« Le POIRE-sur-VELJURE :	Eglise : retable du maître-autel, pierre peinte, 1654
« SAINT-GERVAIS :	Eglise : statues de St. Gervais et de St. Protas, bois peint, XVIIIe s.
« SAINT-JEAN-de-BEUGNE :	Eglise : autel marbre et gradin, bois peint, époque Louis XV (autel à remettre en place sous le gradin)
« " " :	« " : retables de la Vierge et de St. Nicolas, bois peint XVIIIe s.
« SAINT-LAURENT-sur-SEVRE :	Eglise : reliquaire de St. Laurent, argent doré, XVIe et XVIIe s.
« SALLERTAINNE :	Ancienne Eglise : retable du maître-autel, pierre peinte, XVIIIe s.
« " " :	Ancienne Eglise : retables du transept, pierre peinte, XVIIIe s.
« SOULLANS :	Eglise: St. Hilaire, statue, bois peint, fin XVIIIe s. ;
« " " :	Eglise : St. Louis, statue, bois peint, fin XVIIIe s.

Article 2. - Le Secrétaire Général de la Vendée, les Sous-Préfets de FONTENAY-le-COMTE et des SAUMES d'OLONNE et les Maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux affectataires également responsables de son exécution.

La ROCHE-sur-YON, le - 2 FEV. 1973

Le PREFET,

Roger NININ

Pour ampliation

Le Directeur

